

SALIES-DE-BÉARN

La dynamique des thermes ne faiblit pas

Le lundi 12 octobre à l'Hôtel du golf, Chantal Manescau, directrice des thermes, entourée des membres du conseil d'administration, a présenté au député David Habib les projets de l'établissement dans le cadre de la dynamique retrouvée.

Lors de sa nomination début 2011, la directrice avait des objectifs clairs : redressement de la situation financière de l'entreprise en dépôt de bilan, développement et renouveau de l'établissement.

Un programme très ambitieux de 4 millions d'euros HT jusqu'au 30 juin 2017 a alors été enclenché.

Les résultats sont là : passage de 2 000 à 4 000 curistes par an, de 2 000 à près de 9 000 clients annuels du spa thermal, labellisations Aquacert (10 établissements sur 107 en France) et Aquacert spa thermal (le premier en France).

Cures et spa thermal

La relance de l'activité est le fruit d'importants travaux au-delà des mises aux normes et de nombreuses actions de communication. Autre atout : la valorisation du savoir-faire du personnel thermal, validé par l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle.

À ce jour, pendant neuf mois et demi, les soins sont dispensés de 6 h 30 à 13 heures, avec deux rotations à l'heure par baignoire. Le curiste bénéficie d'un bain de 20 minutes (la réglementation autorise à le baisser jusqu'à 10 minutes). Les thermes disposent donc de solutions pour satisfaire la poursuite d'une progression de l'activité.

Une véritable identité a été donnée à l'espace bien-être en lui dé-



Chantal Manescau, directrice, et les membres du conseil d'administration des thermes et le député David Habib. PHOT. R. L.

diant une aile du bâtiment et un nom : « Les bains de la Mude ». « Il faut avoir une offre complètement surprenante et exceptionnelle pour capter une clientèle qui ne viendrait pas naturellement chez nous », est le leitmotiv de Chantal Manescau, en s'appuyant sur des soins diversifiés et un plateau technique pluridisciplinaire.

Au plus tard courant premier trimestre 2016, deux espaces totalement novateurs seront ouverts à la clientèle, pouvant s'intégrer dans l'itinéraire européen des villes thermales. La grotte de sel offrira une succession de trois salles associant le sel à des ambiances sensorielles : aromathérapie, luminothérapie, halothérapie.

D'autres sensations exceptionnelles sont promises dans le lagon

de la Mer morte où l'eau saturée de sel telle qu'elle est naturellement permettra de se relaxer en flottaison totale.

Réfection de la tour

Chantal Manescau n'oublie pas l'extérieur de l'établissement, notamment la réfection de la tour, actuellement emmaillotée dans un filet pour sécurisation. Le coût des travaux est estimé à 350 000 euros.

David Habib, convaincu par la dynamique actuelle des thermes, s'est engagé à apporter son appui, en essayant de faire venir une personne du ministère du Tourisme, n'excluant pas la recherche de fonds européens, l'appel à une fondation...

Roselyne Lansalot